



INFORUP

Semaine du 19 au 23 décembre 2016

En raison des vacances de fin d'année, le prochain Inforup sera daté du vendredi 6 janvier 2017. Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une très belle année 2017.

LA COMMISSION EUROPÉENNE PRÉSENTE SON PREMIER RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA POLITIQUE RÉGIONALE : la Commission européenne a présenté ce 20 décembre son premier rapport d'avancement portant sur les fonds européens structurels et d'investissement (fonds ESI, qui comprennent : FEDER, FSE, FEADER, Fonds de cohésion et FEAMP). En substance, le rapport fait état de 130 milliards d'euros investis (20 % de l'enveloppe pluri-annuelle 2014-2020) depuis le début de cette année, soit le double de 2015, ainsi que d'une accélération dans la mise en œuvre des programmes au cours de ces derniers mois. Pour rappel, l'enveloppe des Fonds ESI pour la période 2014-2020 s'élève à 351,8 milliards d'euros et, avec les cofinancements nationaux, le montant total est porté à 638 milliards d'euros, ce qui en fait la principale politique d'investissement de l'UE. L'enveloppe dédiée à la catégorie « Régions ultra-périphériques et Régions à faible densité » est de 220,5 milliards. « *Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils montrent que nous sommes sur la bonne voie en ce qui concerne la mise en œuvre* », a déclaré la Commissaire à la Politique régionale, Corina Crețu, à cette occasion. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour la Commissaire qui s'inquiétait il y a peu encore, du retard pris dans la mise en œuvre des programmes opérationnels. « *La mise en œuvre devrait atteindre sa vitesse de croisière en 2017* », prévoit la Commission européenne dans son communiqué. Les auteurs du rapport s'attardent sur les raisons du retard pris dans la mise en œuvre des fonds ESI, pointant notamment l'adoption tardive du cadre financier pluriannuel 2014-2020, les autorités nationales et régionales devant mener de front les négociations sur les nouveaux programmes, ainsi que leur adoption et leur lancement tout en achevant la mise en œuvre des programmes pour la période précédente. Ce rapport de la Commission est le premier d'une série de rapports qui dresseront un bilan annuel des 533 programmes en œuvre dans le cadre des fonds ESI. Ils se concentreront notamment sur les nouveautés introduites par la nouvelle politique de cohésion 2014-2020, notamment le principe de

concentration thématique, les conditions *ex ante* et l'approche basée en premier lieu sur les résultats ainsi que les mécanismes de mesure des performances.

DIRECTIVE ENCADRANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LE SECTEUR DE LA PECHE : Le Conseil de l'UE a adopté, ce lundi 19 décembre, la proposition de directive pour encadrer les conditions de travail dans le secteur de la pêche. Cette proposition avait été présentée par la Commission européenne en avril sur la base d'un accord de 2012 conclu par les représentants des employeurs et des syndicats européens. Son objectif est de rendre la législation européenne conforme à la convention de 2007 de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant le travail dans le secteur de la pêche.

ACCORD UE/JAPON : Au lendemain d'un round de deux semaines de pourparlers au plan technique, qui a permis en substance de progresser sans aplanir les divergences en matière d'accès au marché, la Commission européenne et le gouvernement japonais ont pris acte au niveau politique, ce mardi 20 décembre, du renvoi à 2017 de la conclusion de l'accord de libre-échange UE/Japon. La Commissaire en charge du Commerce, Cecilia Malmström, et le chef de la diplomatie nippone, Fumio Kishida, ont confirmé leur volonté commune de reprendre les négociations dès le mois de janvier 2017 pour avancer au plus vite sur ce dossier. Les négociateurs européens et nippons doivent trouver un terrain d'entente sur le pilier relatif à l'accès au marché, en cherchant le juste équilibre entre les intérêts offensifs de l'UE et les sensibilités du Japon sur le volet agricole et entre les intérêts offensifs du Japon et les sensibilités de l'UE dans le volet industriel, en particulier dans le secteur automobile. En matière agricole, l'UE veut obtenir un accès accru au marché nippon pour ses exportations de produits laitiers, de viande de bœuf, de viande de porc et de vin. L'UE veut aussi trouver des « solutions adéquates » sur des questions telles que l'ouverture des marchés publics ou la protection des indications géographiques, où elle a des intérêts offensifs.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 26 AU 30 DECEMBRE 2016

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	MINISTERES FRANÇAIS ET PARLEMENT
Lundi 26/12				
Mardi				

27/12				
Mercredi 28/12				
Jeudi 29/12				
Vendredi 30/12				